

Rapport d'activité et de gestion 2024

Tour d'horizon des projets de Médor et des chiffres qui les accompagnent

Introduction

En septembre 2024, nous publions nos nouveaux statuts réaffirmant notre mission et nos finalités. Ce travail a été rendu possible grâce à l'accompagnement d'Amandine Verdomme de Febecoop.

Ce travail avait trois objectifs :

- 1 . répondre au nouveau code des sociétés (cadre légal)
- 2 . officialiser dans les statuts des pratiques internes permettant de répondre à certains agréments
- 3 . adapter notre gouvernance interne à la réalité de notre coopérative qui fête ses 10 ans.

La mission de Médor se décline dorénavant de la manière suivante :

La coopérative a pour objet, dans le cadre précisé à l'Article 4, de promouvoir, organiser, réaliser, tant en Belgique qu'à l'étranger :

- la publication d'un média sur les enjeux de société en Belgique et dans le monde ;
- la promotion, par tout type d'événements, de ce média ;
- la participation à tout type d'événements liés au journalisme ou aux enjeux de sociétés traités dans ce média ;
- favoriser, de par son processus de fabrication, les pratiques éthiques respectueuses tant des humains que de la nature.

En confirmant notre mission autour de la publication d'un média (et pas sur ses contenus), nous réaffirmons en creux l'indépendance de la rédaction quant aux choix des sujets et au positionnement éditorial. Ce rapport d'activité met donc l'accent sur les activités de la coopérative et ne décrira pas le pourquoi ou le comment du choix des contenus.

Les finalités peuvent se résumer en deux points : d'une part la nécessité d'enrichir le débat démocratique (finalité externe) et d'autre part améliorer les conditions de travail des collaborateurs et des collaboratrices (finalité interne)

La publication de 4 magazines et deux enquêtes web

En 2024, Médor a produit et diffusé 4 numéros. Chacun d'eux a été coordonné par une équipe différente, selon notre principe de rédaction en chef /direction artistique tournante.

Médor 34 : pilotes journalistes : Olivier Bailly et Quentin Noirfalisse
pilotes visuels : Sarah Magnan et Marouchka Payen

Médor 35 : pilotes journalistes : Olivier Bailly et Céline Gautier
pilotes visuels : Alexandre Leray et Marouchka Payen

Médor 36 : pilotes journalistes : Chloé Andries et Céline Gautier
pilotes visuels : Colin Delfosse et Alexandre Leray

Médor 37 : pilotes journalistes : Philippe Engels et Quentin Noirfalisse
pilotes visuels : Colin Delfosse, Laura Collard et Bérénice Béguerie

En parallèle, nous avons publié deux projets participatifs en ligne : « Bruxelles Rentière » : une enquête sur le mal-logement à Bruxelles et « Flûte j'ai Poney » une enquête sur la pression qui pèse sur les parents par rapport aux activités extra scolaires.

Pour rappel, la diminution de la quantité d'articles sur le web (entreprise depuis mi 2023) est une réponse à notre besoin de diminuer nos dépenses tout en permettant de garder des processus internes gages de notre qualité.

La diffusion

Début 2024, nous avons entamé une analyse approfondie de nos canaux de diffusion (physique et virtuelle) dans le cadre du programme *Innovate*. Ce programme, initié par Coopcity, permet l'accompagnement des entreprises d'économie sociales au développement de solutions nouvelles à des besoins sociaux insuffisamment satisfaits. Cette dynamique a été entreprise sur base de deux constats. 20 % de notre lectorat nous découvre en librairie et il est d'autre part primordial que notre diffusion se passe sur un territoire le plus large et le plus diversifié possible. Or ce secteur est en perte de vitesse constante. Il était donc urgent de questionner toute notre chaîne de distribution (vente à la pièce et abonnements) afin de la réadapter le cas échéant à cette nouvelle réalité, sans renier un de nos engagements de « L'appel de Médor pour un journalisme robuste », diffusé fin 2023 : le soutien aux librairies indépendantes.

Les conclusions de cette analyse sont les suivantes :

- Nos pratiques de diffusion sont globalement bonnes. Les trois réseaux mis au point à la naissance de Médor (librairies indépendantes et autres magasins de proximité livrés en direct, en vélo ou par la poste ; librairies presse livrées via le diffuseur « Tondeur » ; et les magasins du monde Oxfam livrés en direct fonctionnent bien . Il ne sert à rien de démarcher vers un nouveau secteur de points de vente (en général peu organisé et fédérés) mais il convient plutôt de continuer le travail de veille pour trouver des nouveaux candidats vendeurs sur le long ou le court terme (ex : lié à une thématique comme les galeries spécialisées dans la photo pour le Médor 36).

Certains autres changements peuvent être entrepris à la marge. Ils l'ont été fin 2024.

- Des rendez-vous ont été pris avec Oxfam afin de réactiver leur motivation de nous distribuer et avec les Petits Riens pour étendre ce genre de points de vente à notre réseau. Mais sans suivi de leurs côtés jusqu'à présent.
- Le prix d'un exemplaire Médor en vente libre a été augmenté de 17 à 19 €. L'analyse chiffrée réalisée dans le cadre de *Innovate* a en effet révélé que ce prix était trop bas par rapport à son prix de revient et pas trop élevé par rapport à la « concurrence ». La commission de Tondeur a en parallèle été renégociée à la baisse.
- Une autre façon de gérer notre stock a été mise sur pied dès le Médor 35, on imprime moins (9000 exemplaires) et on récupère les exemplaires non vendus de Tondeur, le cas échéant. Ce petit risque pris de ne pas pouvoir réassortir en flux tendu nos points de vente est compensé par une non-augmentation des factures d'impression.
- La périodicité des abonnements peuvent être revus. Le passage à la domiciliation permettrait de fidéliser un lectorat

convaincu tout en dégageant l'équipe « sortie d'usine » d'un travail de relance et de ré-encodage chronophage. Cette nouvelle pratique a été intégrée dans notre CRM lors du changement de version de logiciel début 2025.

- La vente en ligne du dernier numéro sur notre site web et les ventes en live (lors d'événement ou en mode « vide grenier ») ont aussi porté leurs fruits : environ 3.000 € de recettes sont engendrées de cette manière.

En 2024, nous avons gardé nos principaux outils de diffusion virtuels tel que newsletters (coop, tout public et membres), réseaux sociaux (fb, insta, mastodon, ...), mailings ciblés.

Par contre, depuis le 1^{er} juillet 2024, le tarif postal périodique n'existe plus suite à la non attribution de ce marché par le gouvernement fédéral. Celui-ci a mis sur pied un système de crédit d'impôt pour compenser une augmentation éventuelle des frais postaux. Pour Médor l'augmentation réelle lié à ce changement est de ± 2000€ et le remboursement à 1000€ avec un surcroît de travail administratif pour pouvoir en bénéficier.

La communication et la visibilité

En 2024, Médor a continué à développer les deux piliers de sa communication : rencontre en réel et transformation de son lectorat comme ses meilleurs ambassadeurs. Ces piliers correspondent aussi à un engagement de notre Appel pour un journalisme robuste de fin 2023.

Nous continuons donc à répondre aux interpellations de nos lecteurs et lectrices via le mail medor@medor.coop. Ces dialogues sont de tout ordre : encouragements, problèmes de connexion, questions sur les abonnements, sur notre fonctionnement. Nous essayons de répondre rapidement (dans les 3 jours) et en toute transparence.

Nous n'avons pas négligé non plus la rencontre en présentiel, notamment dans des régions et vers un public qui ne nous connaît pas « a priori ». Médor est une petite équipe dont la plupart des membres ont un statut de freelance et dont la plupart participent à ce genre d'événement souvent de manière bénévole. Il est donc impératif de chaque fois bien calibrer le rapport énergie vs visibilité et de débriefer l'importance (ou non) d'y être.

Voici quelques exemples d'événements organisés par Médor (en général plus tourné vers des personnes nous connaissons un peu ... beaucoup)

Début juillet 2024 : boum d'anniversaire des 10 ans de la coopérative Médor aux halles de Schaerbeek Au programme : du bon son, des boissons, des bonbons, des ballons et un stand pour nous financer. 300 personnes étaient au rendez-vous !

Début décembre 2024 : résidence à l'asbl «Barricade » - librairie le Temps Libre à Liège. Un évènement d'une semaine autour de la sortie du Médor 38 et de ses principaux articles.

Décembre 2024 : organisation de « vides greniers ». Partant du prétexte d'un besoin de vider notre stock à cause de notre déménagement imminent nous avons organisé deux vides greniers de deux jours à Bruxelles au café le Bylis et à Liège. Ces actions nous ont permis aussi de rencontrer de manière informelle notre public. Succès au rendez-vous !

Et voici quelques exemples d'événements en coproduction ou en accueil (en général plus tourné vers la recherche d'un nouveau lectorat)

- La foire du livre de Bruxelles en mars 2024. Accueillis dans le stand de la librairie Brin d'Acier, nous avons pu approcher un public intéressé par la lecture mais pas nécessairement connaisseur de notre media. En parallèle, Médor

était invité à se présenter dans le cadre d'une conférence-débat dans le cadre d'une animation autour de notre rubrique « petites annonces ».

- En automne, nous avons accompagné la projection du film de Quentin Noirfalisce « Après la pluie » dont la thématique a aussi été développée dans un article du Médor 33. Ces « avant-premières » ont été organisées à Bruxelles, à Liège et dans la vallée de la Vesdre et nous ont permis de rencontrer un public conscient des enjeux sociétaux actuels, mais ne connaissant pas toujours Médor.

- En septembre, au Salon Valériane - le plus grand salon « bio » de Belgique, Médor a saisi l'opportunité d'un échange publicitaire pour occuper gratuitement un stand pendant le week-end.

- Fin septembre, dans le cadre de la « shifting economy week » (événement de 6 jours pour inciter à la transition dans l'entreprise), nous avons présenté en collaboration avec Coop it easy et Nubo un atelier sur les logiciels libres.

- Sans oublier, comme chaque année le Festival des libertés, le Poetik bazar, le festival « Soif d'idéal » à Bruxelles, le festival Outre-Monde à Charleroi

Les supports de communication

Ceux-ci n'ont pas changé. A chaque sortie de numéro papier et d'articles sur le web, nous menons une série d'actions de visibilité : annonces sur les réseaux sociaux, envois de newsletters, mailing ciblés, relais presse...

Voici quelques exemples d'actions récurrentes :

- Médor est un des rares médias à travailler avec une attachée de presse pour sa propre promo. Malgré cela, peu de relais presse se sont vraiment concrétisés. Notre collaboration avec la RCF continue via l'interview d'un.e journaliste à propos d'un article écrit dans chaque numéro paru.
- A chaque numéro, nous imprimons gratuitement (dans les chutes d'impression de la cover) 2x10.000 exemplaires de marque-pages sur lesquels nous rendons visibles nos actions ou certains de nos articles. Une partie est envoyée à nos membres et à nos points de vente, mais la plupart sont distribués dans des cafés, centre culturels, magasins bios etc...
- Enfin, notre contenu étant notre meilleure promo, plusieurs milliers d'anciens Médor ont été distribués (avec une lettre d'accompagnement) tout au long de l'année lors de rencontres, colloques, festivals

L'inclusion - l'accessibilité financière

En 2024, nous avons maintenu toutes nos actions liées à l'accessibilité et à l'inclusion. Ces actions répondent aussi à notre appel

Article 27

Grâce à notre partenariat avec l'asbl Article 27 (Bruxelles et Wallonie), toute personne détentrice d'un ticket modérateur peut se procurer le magazine gratuitement par simple demande mail. En 2024, plus de 300 exemplaires ont pu être envoyés dans ce cadre. Mais cette collaboration s'inscrit au-delà de cet aspect financier. Nous avons organisé aussi, pour les partenaires sociaux de l'association, plusieurs ateliers d'écriture autour de nos pages « petites annonces ». Chaque atelier était précédé d'une sensibilisation à la nécessité d'un journalisme indépendant.

Accessibilité financière

Nous continuons aussi à proposer d'autres façons d'avoir accès à notre contenu (presque) gratuitement :

- Via la période d'essai d'un mois, sur le site, gratuite et sans engagement ;
- Sur la page d'accueil, huit articles sont sélectionnés de manière aléatoire et restent toujours en accès libre ;
- Nos magazines se trouvent dans de très nombreuses bibliothèques et centres de documentation à travers le pays ;
- Chaque abonné a la possibilité d'envoyer un lien (et l'accès) à tout article à toutes les personnes de son choix.

Nos bureaux

Médor a dû quitter son bureau de la place Bethleem, à Saint-Gilles, le 31 décembre 2024. Les conditions pour trouver un nouvel endroit étaient assez strictes. Le nouveau lieu devait être central (à Bruxelles proche d'une grande gare), situé au rez-de-chaussée afin de faciliter livraison et stockage, idéalement avec une grande vitrine donnant sur une rue passante et pouvant tenir dans un budget assez serré. Nous avons donc passé beaucoup de temps les 6 derniers mois de l'année à trouver la perle rare...sans succès en 2024. Fin décembre deux journées de déménagement ont été organisées pour caser - en attendant - notre matériel et stock dans différentes caves. C'est en 2025 que nous avons finalisé ce déménagement.

Kiosque

KIOSQUE est le collectif pluriel de médias belges alternatifs, francophones et libres, fondé au printemps 2022 autour de valeurs et de réalités communes. KIOSQUE est composé de sept titres : Alter Echos, Axelle, Imagine, Le Ligueur, Médor, Tchak! et Wilfried ;

En 2024 Le travail du réseau s'est concentré sur les questions suivantes :

Le plaidoyer

Nous avons pu ensemble décortiquer les nouvelles lois ayant des conséquences sur notre fonctionnement (aide à la presse, nouveaux tarifs postaux, ...)

La mise en place d'outils communs

Dans le cadre de l'amélioration de notre CRM Odoo et de notre boutique en ligne une collaboration étroite a eu lieu avec Alter-Echos pour se partager les frais de consultance et nos expertises réciproques

Afin de renforcer la visibilité de ses médias, Kiosque continue d'envoyer une newsletter spécifique. Celle-ci est envoyée mensuellement et permet à ceux qui s'y inscrivent d'avoir accès à un article gratuit de chaque media.

Enfin, nous avons participé à plusieurs événements « live » ensemble, ce qui permettait de mutualiser nos énergies pour assurer une présence sur site comme la Fête de l'Environnement en mai 2024 ou le festival Hope ! Une collaboration s'est aussi mise en place dans le cadre de soirée spéciales Kiosque lors du festival les Passeurs du réels à Namur en février ou le festival Maintenant ! à Louvain La Neuve en mai.

La gestion interne

L'Assemblée générale

Dans les nouveaux statuts, l'AG de Médor est toujours composée de deux chambres. Mais les dénominations et les conditions d'accès ont changé. En effet, fidèle à ses convictions de garder les décisions (et donc la majorité de blocage) dans les mains des personnes les plus impliquées dans l'entreprise, la chambre F (des fondateurs) s'est transformée en

chambre A des Médoristes. Ceux-ci doivent devant répondre aux conditions suivantes :

- Adhérer au projet à ses finalités, et ses lignes de forces telles que décrites dans l'appel (...)
- Avoir participé ou participer de manière active au développement de Médor ou travailler régulièrement à Médor, sous n'importe quel statut
- Être disposé à rentrer dans un processus de décision collectif et horizontal
- Être prêt-e à s'investir dans le projet tant dans des tâches de réflexion collective que dans des actions concrètes

Ces conditions sont strictes mais permettent de rester fidèle au premier principe du modèle coopératif qui est l'adhésion libre et volontaire *Les coopératives sont des organisations fondées sur le volontariat et ouvertes à toutes les personnes aptes à utiliser leurs services et déterminées à prendre leurs responsabilités en tant que membres, et ce sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race, l'allégeance politique ou la religion.*

Le fonctionnement de l'AG en tant que telle n'a pas changée.

Le Conseil d'administration et son fonctionnement

Pendant l'année 2024, le CA de Médor était composé de représentants des Coopératrices ou coopérateurs ordinaires (appelé dorénavant « B ») et 4 représentants des Fondateurs - fondatrices (appelé dorénavant « B »). Le changement de terminologie est dû aux changements de statuts. Côté pratique, le mandat d'administrateur ou d'administratrice passe de 3X2 ans à 2X3ans maximum et ce poste est toujours presté à titre gratuit.

Le CA prend des décisions stratégiques sur base de scénarios présentés par la directrice. Cette dernière a un mandat lui permettant de prendre seule toute décision dont les conséquences ne dépassent pas un an et 35.000€ de dépenses.

Les principales décisions du CA en 2024 ont été les suivantes :

- Stratégie de développement général
- Suivi de la réflexion et approbation des nouveaux statuts
- Stratégie financière : réalisation des plans financiers et suivi de ceux-ci. Traduction de ceux-ci en budget annuel. Réalisation des plans de liquidités et suivi de celui-ci ; suivi des dossiers de demande de financement (Coop Us - levée de fond)
- Stratégie de diffusion et de communication : suivi de la réflexion, approbation et mise en application des conclusions dans le cadre de l'accompagnement « innovate » : augmentation du prix, changement de la commission pour Tondeur, mandat à l'équipe pour le changement de la boutique en ligne
- Suivi des interpellations juridiques (procès ou CDJ)
- Organisation de l'AG.

En 2024, le CA était composé jusqu'en juin de :

Philippe Engels (F) Ludivine Loiseau (F) Sarah Magnan (F) Quentin Noirfalisce (F), Benjamin Peltier (C), Gregory Dubois (C) et Jean-françois Herz (C)

et à partir de fin juin, le CA était composé comme suit Chloé Andries (A) Philippe Engels (A), Geo Gits (A) Alexandre Leray (A) Benjamin Peltier (B), Gregory Dubois (B) et Jean-françois Herz (B)

L'équipe et son fonctionnement

L'organisation interne de Médor a été réfléchi de manière horizontale, afin d'encourager la collaboration des corps de métiers et éviter des formes de prises de pouvoir individuelles au sein du media.

Du point de vue opérationnel, la structure de fonctionnement n'a pas changé en 2023 : l'équipe de Médor se compose de plusieurs pôles, chacun avec leur logique propre.

Le pôle entreprise ou sortie d'usine

Il fait en sorte e.a. que Médor soit chaque trimestre dans vos boîtes aux lettres ou votre librairie, qu'on en parle au maximum et que les auteurs ou illustrateurs soient payés à temps. Il élabore aussi des scénarios stratégiques soumis au CA.

En 2024 :

« Fakira » (directrice): Laurence Jenard (1ETP)

Responsable communication et diffusion : Tiffany Lasserre (1ETP)

Responsable participation: Louis Van Ginneken (0,5 ETP)

Le pôle sortie d'usine ne fonctionnerait pas sans de nombreux et nombreuses stagiaires accueillis pour une semaine un mois ou trois mois.

Le pôle éditorial

Il travaille au contenu du Médor papier et du site web. Médor fonctionne, depuis ses débuts, selon un principe de responsabilités tournantes.

Pilotes journalistes (rédacteurs et rédactrices en chef papier et web): Chloé Andries, Olivier Bailly, Philippe Engels, Céline Gautier, Quentin Noirfalisse.

Pilotes visuels : Sarah Magnan, Bérénice Béguerie, Marouchka Payen, Alexandre Leray Colin Delfosse et Laura Collard

Simple en apparence, cette organisation a pourtant demandé la mise en place d'outils de transmission efficaces pour assurer la bonne communication interne.

Enfin, les grandes réflexions stratégiques sont discutées dans la chambre des Médoristes (parts A) . Outre lors de l'AG, ce groupe se réunit deux fois par ans pour réfléchir ensemble sur des positionnement stratégiques ou sur des actions transversales à mener hors des sentiers battus. En 2024, ils et elles ont aussi assuré le suivi des actions de l'Appel pour un journalisme robuste.

Principaux chiffres de l'année 2024 et la gestion financière

Les comptes de résultats

Le résultat de l'exercice à affecter est positif + 3012,22 € ! Ce qui est une très bonne nouvelle.

Globalement ce résultat est dû à un effort toujours constant de diminution de nos dépenses superflues et d'autre part à une augmentation des recettes sur deux axes : les abonnements et l'aide à la presse

Les recettes

Le total des recettes de 2024 est globalement plus élevé que les années précédentes. Ce chiffre reprend pour les abos, les ventes directes et les ventes via Tondeur : les Médor 34, 35, 36 et 37 et pour les ventes en librairies (qui fonctionnent avec du dépôt vente) les Médor 33, 34, 35 et 36.

Les ventes « à la pièce » se maintiennent bien malgré la fragilité du réseau.

1050 exemplaires ont été en moyenne vendus / numéros via notre propre réseau et 1400 via le réseau de Tondeur
Les abonnements présentent une augmentation de près de 15 %, conséquence de la bonne campagne de fin 2023 dans le cadre de la publication de notre appel pour un journalisme robuste. En 2024, nous avons vendus en moyenne 3590 Médor par abonnement.

Le subside « aide à la presse écrite périodique » a augmenté aussi de 28 % suite à sa mise en décret en 2023. Nous avons une reconnaissance jusqu'en 2027 compris.

<https://audiovisuel.cfwb.be/aides/aide-medias/aide-presse-ecrite/>

La catégorie coproduction correspond à notre partenariat avec l'agence de production Wrongmen dans le cadre de la réalisation du documentaire « Docs Shot - Paris Perdus » de Olivier Bailly

Les dépenses

L'effort de compression des dépenses continuer a avoir ses effets.

Voici quelques éléments à pointer

- Les coûts de production de Médor (impression) sont en légère diminution malgré l'augmentation des coûts du papier. Ce montant reflète déjà l'impact de notre nouvelle politique de gestion de stock (et une impression moindre). Les frais de livraisons ont augmenté. Cela est dû à plusieurs choses. Une erreur d'encodage en 2023 nous fait supporter la livraison de 5 magazines (dont le Medor 33 de décembre 2023) au lieu de 4 sur l'année, les prix de la poste ont augmenté (voir plus haut), mais surtout le nombre de Medor à envoyer/ numéro a augmenté.
- la répartition prestations / droits d'auteurs - autrices reflète la nouvelle réglementation fiscale en matière de droit d'auteur qui impose aux journalistes un plafond de 40 % de droit d'auteur par rapport à l'entièreté de leur revenu plutôt que de 50 %
- L'amortissement lié à notre site internet est terminé

Comptes du bilan

Les chiffres 2024 montrent un renforcement de notre bilan avec un actif = un passif de 356.756,90€

ACTIF

Pour rappel, l'actif décrit le patrimoine de Médor, en détaillant la manière dont la coopérative emploie les ressources mises à sa disposition.

Actifs immobilisés

La valeur nette des immobilisations = 2326,05€. Ce qui correspond aux factures liés au changement de version du module de gestion des parts de la coopérative. La caution « Mega » et une caution lié à notre secrétariat social datant d'avant 2017 sont aussi reprises dans ce poste.

Actifs circulants

Le stock des Médor 34 à 37 ont été évalués selon les règles d'évaluations habituelles.

Créances clients : Un travail approfondi d'analyse des postes ouverts clients professionnels a été fait. Mais le poste « clients particuliers » présente vraisemblablement encore quelques irrégularités à corriger qui sera plus facile à faire dans la nouvelle version du logiciel (ex paiement par tranche, ..). Néanmoins, la créance reprise ici reflète correctement la situation actuelle au 31/12.

Produits à recevoir : il s'agit principalement des factures 2024 à établir aux librairies en 2025 (et faites entre temps) . La créance TVA a été vérifiée.

Le compte 416000 créances sur les candidats coopérateurs en attente du versement de leur apport à été contrôlé.

Valeurs Disponibles : Les soldes ont été contrôlés. Elles sont aussi légèrement en hausse

Compte de régularisation de l'Actif : les charges à reporter concernent principalement les assurances 2025 payées en 2024.

PASSIF

Pour rappel, le passif décrit le patrimoine de Médor, en détaillant l'origine des ressources mises à sa disposition.

Fonds propres

Apports : Les fonds propres de la coopérative, représentent avant tout les apports mis à sa disposition par l'ensemble des coopérateurs (les prises de parts donc) Suite à l'approbation des nouveaux statuts et pour se conformer à la nouvelle loi cadre des sociétés, la notion de *capital* n'est plus utilisée et à été remplacée par la notion d'*apport*. Une quarantaine de millier d'euro à donc été levée cette année.

Réserves : Des réserves constituées avant 2017 sont présentes au bilan.

Dettes

Les dettes à court terme sont principalement constituées des dettes commerciales et des dettes sociales.

Les dettes fournisseurs ont été contrôlées et régularisées quand elles se révélaient non consistantes (discordance entre le solde client chez le fournisseur et le solde dans la comptabilité).

Les comptes de régularisation du passif reprennent les produits à reporter sur les exercices futurs des abonnements souscrits en 2023.

Analyse complémentaire des ratios de bilan

Les comptes de CHAFF sc se sont livrés à deux analyses du bilan en termes de ratio, afin de pouvoir émettre un avis sur les questions de la solvabilité et de la continuité de la SC.

Les **capitaux propres** sont positifs, et représentent 23,37 % des apports, et 29,30 % du total du bilan (nombre supérieur à 2023), ce qui révèle un changement de tendance vers le haut

La **valeur comptable nette calculée le 31 décembre 2024** confirme cette tendance avec une légère augmentation de la part à 4,67€ la part.

Trésorerie

Le code des sociétés impose à Médor de faire une analyse prospective de sa capacité future à honorer ses dettes, sur une période minimale de 12 mois. Celle-ci n'est pas envisagée pendant cette période et pas avant fin 2027, date jusqu'à laquelle les calculs ont été fait.